

# Tableau récapitulatif des progrès vers les objectifs de développement durable 2020



- 1 PAS DE PAUVRETÉ
- 2 FAIM «ZÉRO»
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- 14 VIE AQUATIQUE
- 15 VIE TERRESTRE
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



# Tableau récapitulatif des progrès vers les objectifs de développement durable 2020

Le présent tableau donne un aperçu des progrès mondiaux et régionaux accomplis jusqu'à la fin de 2019 et couvre certaines cibles des 17 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Début 2020, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a lancé la Décennie d'action, appelant à des solutions accélérées de la part des gouvernements nationaux et locaux, des organisations de la société civile et du secteur privé pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Le tableau montre le chemin parcouru pour réaliser les engagements pris ainsi que les domaines nécessitant une attention urgente. Il fait apparaître également que, pour la plupart des objectifs, le rythme des progrès a été insuffisant et qu'une forte accélération est nécessaire.

Le tableau présente deux types d'information : 1) une évaluation des tendances, représentée par les couleurs de feux de signalisation, et 2) une évaluation du niveau de développement, représentée par un compteur et basée sur les dernières données disponibles. Il s'appuie sur un nombre restreint d'indicateurs et sur les informations disponibles en mai 2020. Une année de référence autour de 2015 a été retenue dans l'évaluation des tendances pour la plupart des indicateurs. S'il n'y avait pas assez de données empiriques pour cette période, une année de référence située autour de 2010 a été retenue. Les dernières données disponibles pour la plupart des indicateurs datent de 2018 à 2019; pour quelques indicateurs, elles remontent à 2015 et 2016. La plupart des données utilisées dans le tableau ont été regroupées avant la pandémie de COVID-19 et ne reflètent donc pas l'impact de cette dernière.

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*
<b>Objectif 1   Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>								
Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier <sup>1</sup>								
Faire en sorte qu'une part importante de personnes aient une protection sociale <sup>2</sup>								
<b>Objectif 2   Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>								
Faire en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante								
D'ici à 2025, réduire de 40% par rapport à 2012 le nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un retard de croissance <sup>3,4</sup>								
<b>Objectif 3   Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</b>								
Accroître le nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié <sup>3</sup>								
Ramener la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes <sup>3</sup>								

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*
Mettre fin à l'épidémie de paludisme <sup>5</sup>								
Accroître la couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche chez les enfants de 1 an								
<b>Objectif 4   Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b>								
Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons achèvent leur scolarité primaire								
<b>Objectif 5   Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>								
Éliminer le mariage des enfants <sup>3</sup>								
Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement dans les parlements nationaux								
<b>Objectif 6   Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</b>								
Assurer l'accès universel à des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité <sup>3</sup>								
Assurer l'accès universel à des services d'assainissement gérés en toute sécurité <sup>3</sup>								
<b>Objectif 7   Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>								
Garantir l'accès universel à l'électricité								
Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique <sup>3,6</sup>								

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*
--------------------	-------	-----------------------	------------------------------------	------------------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------	------------------

**Objectif 8 | Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

Maintenir le taux de croissance économique par habitant <sup>7</sup>								
Parvenir au plein emploi productif pour tous								

**Objectif 9 | Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation**

Augmenter nettement la contribution de l'industrie au PIB								
Augmenter nettement les dépenses de recherche-développement scientifique en proportion du PIB								
Accroître l'accès aux réseaux mobiles								

**Objectif 10 | Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre**

Réduire les inégalités dans les pays <sup>3,8</sup>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

**Objectif 11 | Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

Réduire la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis								
Réduire les niveaux de particules fines dans les villes <sup>3</sup>								

**Objectif 12 | Établir des modes de consommation et de production durables**

Réduire la consommation matérielle nationale par unité de PIB								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*
Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage par unité de PIB								
<b>Objectif 13   Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>								
Réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre <sup>9,10</sup>								
<b>Objectif 14   Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>								
Augmenter la proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable <sup>9</sup>								
D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières								
<b>Objectif 15   Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</b>								
D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres								
D'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction <sup>11</sup>								
<b>Objectif 16   Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</b>								
Réduire nettement les taux d'homicide <sup>12</sup>								
Réduire la proportion de détenus en instance de jugement <sup>12</sup>								
Accroître le nombre de pays ayant des institutions nationales des droits de l'homme indépendantes et conformes aux Principes de Paris								

Objectif et cibles	Monde	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	Asie centrale et Asie du Sud	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	Amérique latine et Caraïbes	Pays insulaires du Pacifique*	Pays développés*
--------------------	-------	-----------------------	------------------------------------	------------------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------	------------------

### Objectif 17 | Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Assurer la mise en œuvre intégrale des décaissements nets de l'aide publique au développement par les pays donateurs <sup>9</sup>								
Améliorer l'accès à la technologie en développant l'utilisation d'Internet								
Augmenter la proportion de pays ayant un plan statistique national entièrement financé <sup>13</sup>								

### Légende

#### Tendance (couleur, flèche et curseur)

	Progrès importants/en bonne voie		Progrès limités ou inexistants
	Progrès raisonnables, mais accélération nécessaire		Détérioration

#### Niveau actuel

Cible atteinte ou presque atteinte	Proche de la cible	À distance modérée de la cible	Loin de la cible	Très loin de la cible	Données insuffisantes

### Notes

\* La catégorie « Pays insulaires du Pacifique » désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et la catégorie « Pays développés » comprend l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

<sup>1</sup> L'évaluation des tendances pour le monde est fondée sur les estimations mondiales de 2015 et les données immédiates de 2018. Pour les autres régions, elle s'appuie sur des estimations régionales utilisant les données empiriques des pays pour 2015-2018. Pour l'Afrique subsaharienne, seule une évaluation du niveau, basée sur des données de 2015, est disponible.

<sup>2</sup> Les données sont disponibles pour 2016 seulement.

<sup>3</sup> L'évaluation des tendances utilise une année de référence située autour de 2010.

<sup>4</sup> L'évaluation du niveau est fondée sur le niveau de prévalence du retard de croissance. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont : très élevé, élevé, modéré, faible et très faible.

<sup>5</sup> L'évaluation des tendances est fondée sur la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 de l'OMS, qui vise à réduire l'incidence du paludisme d'au moins 90 % d'ici à 2030. L'évaluation du niveau est basée sur le taux d'incidence du paludisme. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont : très élevé, élevé, modéré, faible et très faible.

<sup>6</sup> L'évaluation du niveau est fondée sur le niveau d'intensité énergétique. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont : haut, moyen-haut, moyen, moyen-bas, et faible.

<sup>7</sup> La valeur de référence est le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant de 2000 à 2015.

- <sup>8</sup> Cette évaluation se base sur le coefficient de Gini. De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux d'inégalité sont : très élevé, élevé, modérément élevé, modérément bas et faible.
- <sup>9</sup> L'évaluation est faite uniquement au niveau mondial.
- <sup>10</sup> L'évaluation du niveau porte sur des émissions élevées de gaz à effet de serre.
- <sup>11</sup> L'évaluation du niveau et des tendances est fondée sur l'indice de la Liste rouge et les ventilations régionales de l'indice. L'évaluation pour les « pays développés » ne concerne que l'Europe. De gauche à droite du compteur, les trois niveaux de risque d'extinction sont : supérieur à la moyenne mondiale (2 unités), égal à la moyenne mondiale (3 unités) et en dessous de la moyenne mondiale (4 unités).
- <sup>12</sup> De gauche à droite du compteur, les cinq niveaux sont : très élevé, élevé, modéré, faible et très faible.
- <sup>13</sup> L'évaluation des tendances s'appuie sur les progrès réalisés de 2017 à 2019.

Pour les regroupements régionaux, les données par pays et la note technique du tableau récapitulatif, veuillez consulter l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/>. Les expériences de chaque pays d'une région peuvent différer considérablement de la moyenne régionale.

## Sources

Nations Unies, sur la base des dernières données et estimations disponibles en juin 2020 fournies par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le Département des affaires économiques et sociales (DESA), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Groupe de la Banque mondiale, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Union interparlementaire (UIP).

Photo de couverture © Abigail Keenan.

Établi par la Division de la statistique du Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies.